## TABLEAU RECAPITULATIF/PRENOTATIONS ET INSCRIPTIONS CONSERVATOIRES SUR LES TITRES FONCIERS - CAMEROUN

**DOMAINE D'APPLICATION RATIONE MATERIAE** (articles 163, 168-169, 41, 159, 146 D. 21.07.1932))

(extrait de « Droit foncier et immobilier au Cameroun ». Me Mandessi Bell Evelyne. 2004. p. 234)

\_\_\_\_

PRENOTATION DE L'ARTICLE 163 (sauvegarde d'un droit contesté en justice)		foncière d'un dossier de demande d'immatriculation).		PRENOTATION DE L'ARTICLE 41 (sauvegarde des droits des créanciers d'hypothèques forcées).		INSCRIPTION CONSERVATOIRE DE L'ARTICLE 159  (sauvegarde des droits des créanciers d'hypothèques différées)		INSCRIPTION CONSERVATOIRE DE L'ARTICLE 146 (sauvegarde des droits des re-quérants d'inscriptions en cas de nécessité d'opérations topogra-phiques préalables).	
Domaine d'applica- tion ratione materiae	Prénotations:  -liées à des instances en justice en cours (ou au moins en voie d'être introduites)  - relatives à l'annulation ou à la modification de droits réels immobiliers ou charges déjà inscrits sur les livres fonciers		Prénotations liées au rejet du dossier de réquisition d'inscription déposé par le requérant à la Conservation Foncière (dossier incomplet ou nécessitant des rectifications), laquelle réquisition avait été déposée aux fins :  - d'inscription d'un droit réel revendiqué,  - ou de modification ou d'annulation de droits réels ou charges déjà inscrits sur les livres fonciers.	Domaine d'applica- tion ratione materiae	Bénéficiaires: créanciers d'hypothèques forcées (mineurs et interdits en tutelle, femmes mariées, vendeurs d'immeubles et bailleurs des fonds ayant financé l'achat de l'immeuble, échangistes, copartageants	Domaine d'applica- tion ra- tione materiae	Bénéficiaires : (dans le cadre de l'octroi de crédits à court termes) créanciers d'hypothèques dont l'inscription a été différée de 90 jours.	Domaine d'applica- tion ra- tione materiae	Protection des requérants d'inscriptions lorsqu'il est nécessaire d'effectuer des opérations topogra- phiques préalablement à l'inscription.